ATTENTION!!! - Changement d'horaire pour les messes

A partir du samedi 24 avril 2021 (et jusqu'à nouvel ordre*...),

Les messes qui avaient lieu à 16 h 00 seront désormais

célébrées à 17 h 30.

Sont donc concernées :

- Messe du MARDI à SOMAIN
- Messe du JEUDI à ERRE
- Messe anticipée du SAMEDI



^{*(}en fonction des directives gouvernementales).